Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-213500978-20251124-D20251101-DE

République Française

MAIRIE DE DOMALAIN
(Ille et Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 24 novembre 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
18	11	13
Date de la convocation		
17 novembre 2025		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
26 novembre 2025		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
13	00	00

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMALAIN s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur OLIVIER Christian, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux, le 17 novembre 2025.

Présents : OLIVIER Christian, PINCEPOCHE Monique, DESILLE Yvan, CHEVRIER Christine, TESSIER Daniel, DUFLOS Béatrice, VETIER Anthony, RESTIF Isabelle, DAULAINE Laurent, GUEGUEN Fréderic, BASLÉ Marie-Josèphe.

Absents excusés ayant donné procuration : PALIERNE Fabrice, (pouvoir à GUEGUEN Fréderic), JARRY Emilie (pouvoir à OLIVIER Christian).
Absents excusés : DOINEAU Brigitte, GALLON Loïc, RENAULT Serge, FURON Maryse, ESNAULT Véronique.
Absents : Néant
Secrétaire de séance : VETIER Anthony.

20251101 Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire.

Conformément à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation (délibération du 23 mai 2020 n° 2020.05.04) :

- Décisions relatives au droit de préemption :

Numéro DIA	Date dépôt	Localisation	Parcelles	Nature	Décision DPU
035 097 25 V0016	04/11/2025	Le Bourg	AB 266 : 141 m2	Non bâti	Renonciation

- Décisions relatives aux dépenses d'investissement, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 40 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants.

Dates	Objets
20/10/2025	Acquisition filets de buts au Terrain multisports – AGORESPACE – 7 258.80€
29/10/2025	Travaux tractopelle du 20/10/25 - Fosse de terrassement aire de jeux – COLOMBEL – 948€
29/10/2025	Gravillons Aire de jeux - PIGEON CARRIERE – 5 033,47€

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 26 novembre 2025
et publication et/ou notification le : 26 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-213500978-20251124-D20251101-DE

République Française

29/10/2025	Acquisition Aire de jeux – MECO – 26 757.60€
12/11/2025	Mise en place déviation Plateau ralentisseur – Département – 758.70€

➢ **DECISION :**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, prennent acte des décisions prises par M. le Maire dans le cadre de ses délégations.

A l'unanimité (pour : 13 ; contre : 00 ; abstention : 00)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,
En mairie, le 24 novembre 2025
Le Maire, M. OLIVIER Christian

MAIRIE DE DOMALAIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35680 DOMALAIN